



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Patricia GUION-FIRMIN
Date de convocation : 28 mars 2023
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 30
Nombre de procuration pour ce point : 14
Nombre d'élus présents pour le vote : 29
Nombre de procuration pour le vote : 13

Extrait n°CC-04-2023-058

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe du Domaine Martiniquais d'Expérimentation.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Philippe TRUCA (Suppléant de Madame Marie-Thérèse CASIMIRIUS), Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, George GÉLIE, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PÉRASTE, Jenny DULYS-PETIT, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Gwladys COLER, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPFILE, Josette MASSOLIN, Frédéric BUVAL, Patricia Marie GUION-FIRMIN.

Arrivés en cours de séance : Jonathan TABAR, Gilbert COUTURIER, Sylvain HOCHÉ.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, Justin PAMPHILE à Olivier JEAN-DENIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN à Violaine DIAZ, Belfort BIROTA à Christian VERNEUIL, Sarah ANGAMA à Josette MASSOLIN, Saint-Yves RANGOM à Joseph PERASTE, Christian RAPHA à Bruno Nestor AZEROT, Annick CHARLEC à Patricia GUION-FIRMIN.

En cours de séance : Paulette RAPON à Jean-Baptiste ROTSEN, Christian PALIN à Frédéric BUVAL, Maurice BONTÉ à Jean-Louis MARIE-LOUISE, Stéphane LORDELLOT à Claude BELLUNE, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Annick COMIER, Pamela PATRON, Laura LITADIER épouse VILLET, Robert DULYMOIS, Chantal MAIGNAN, Patrick BONIFACE, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN.

En cours de séance : Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux Établissements Publics Communaux et Intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du n°CC-04-2022-110 du 21 avril 2022 portant approbation budget primitif 2022 du budget annexe du Domaine Martiniquais d'Expérimentation ;

Vu le 1^{er} Avis de la Chambre Régionale des Comptes du 11 octobre 2022 ;

Vu le 2^{ème} Avis de la Chambre Régionale des Comptes du 12 décembre 2022 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 22 décembre 2022 approuvant la décision modificative 02 du budget annexe du Domaine Martiniquais d'Expérimentation ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du n° CC-04-2023-052 du 06 avril 2023 approuvant le compte de gestion 2022 du budget annexe du Domaine Martiniquais d'Expérimentation ;

Considérant que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le compte administratif doit correspondre au compte de gestion ;

Considérant que pour le budget annexe du Domaine Martiniquais d'Expérimentation, les résultats du compte administratif 2022 sont identiques aux résultats de clôture du compte de gestion 2022 ;

Considérant que les résultats de clôture sont les suivants :

Section de fonctionnement			
Libellé	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisations de l'exercice	67 267,45	172 944,33	105 676,88
Reports de l'exercice n-1	-		-
Résultat cumulé de l'exercice	67 267,45	172 944,33	105 676,88
Restes à réaliser de l'exercice à reporter	1 991,65	15 000,00	13 008,35
Résultat cumulé de l'exercice avec restes à réaliser	69 259,10	187 944,33	118 685,23
Section d'investissement			
Libellé	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisations de l'exercice	890,00	-	- 890,00
Reports de l'exercice n-1	-		-
Solde d'exécution de l'exercice	890,00	-	- 890,00
Restes à réaliser de l'exercice à reporter	18 330,08	133 867,00	115 536,92
Besoin ou capacité de financement de l'exercice	19 220,08	133 867,00	114 646,92
RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	88 479,18	321 811,33	233 332,15

Considérant qu'il convient d'approuver le compte administratif 2022 du budget annexe du Domaine Martiniquais d'Expérimentation ;

Considérant que les membres de la Commission finances, réunis le 29 mars 2023, ont émis un avis favorable ;

Sous la présidence du Deuxième Vice-Président, Frédéric BUVAL, le Président Bruno Nestor AZEROT s'étant retiré,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE**Article 1 :**

D'approuver le compte administratif 2022 du budget annexe du Domaine Martiniquais d'Expérimentation dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement			
Libellé	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisations de l'exercice	67 267,45	172 944,33	105 676,88
Reports de l'exercice n-1	-	-	-
Résultat cumulé de l'exercice	67 267,45	172 944,33	105 676,88
Restes à réaliser de l'exercice à reporter	1 991,65	15 000,00	13 008,35
Résultat cumulé de l'exercice avec restes à réaliser	69 259,10	187 944,33	118 685,23
Section d'investissement			
Libellé	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisations de l'exercice	890,00	-	- 890,00
Reports de l'exercice n-1	-	-	-
Solde d'exécution de l'exercice	890,00	-	- 890,00
Restes à réaliser de l'exercice à reporter	18 330,08	133 867,00	115 536,92
Besoin ou capacité de financement de l'exercice	19 220,08	133 867,00	114 646,92
RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	88 479,18	321 811,33	233 332,15

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 42

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme
Fait à Marigot, le 20 avril 2023

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT